

GROUPE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'évolution de la situation financière du bloc communal de 2013 à 2016

Paris, le 21 novembre 2017 – A l'occasion du 100^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et le groupe Caisse des Dépôts, dans le cadre de leur partenariat, présentent les conclusions d'une étude innovante sur la situation financière du bloc communal (communes et EPCI à fiscalité propre), intégrant également les éléments financiers des budgets annexes.

Cette étude propose une analyse de l'évolution de la situation financière du bloc communal de 2013 à 2016, passant en revue les produits et les charges de fonctionnement, les recettes et dépenses d'investissements ainsi que la dette.

Pour maintenir les équilibres financiers dans un contexte de baisse des dotations, le bloc communal a, sans surprise, principalement mobilisé le levier fiscal. Cela ne s'est pas forcément traduit par l'augmentation des taux, l'élargissement des bases d'imposition étant également un moyen d'augmenter le produit fiscal.

Par ailleurs, le bloc communal a progressivement ralenti la croissance de ses charges qui n'ont progressé que de 1% en 2016 contre 2% en 2015. Ce ralentissement concerne principalement les charges de personnel et les achats de biens et services.

Dans ce contexte, la capacité d'autofinancement (CAF) brute du bloc communal s'est maintenue (19,4 Md€ en 2016 contre 19,3 Md€ en 2015) mais les dépenses d'investissement demeurent à un niveau historiquement bas depuis 10 ans (31,9 Md€ en 2016 contre 41 Md€ en 2013) en raison de la baisse des dépenses d'équipement direct (-25% entre 2013 et 2015).

L'analyse, dont la version complète est annexée à ce communiqué, repose sur l'agrégation des données du bloc communal consolidées par la Cour des comptes, pour les budgets principaux, et celles publiées par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales, pour les budgets annexes.

L'étude est téléchargeable sur les sites : www.caissedesdepotsdesterritoires.fr et www.amf.asso.fr



A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France et de l'Outre-mer : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est près de 35 000 adhérents (maires et présidents d'EPCI), et un réseau de 101 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

www.amf.asso.fr

Contacts presse :

Caisse des Dépôts

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : 01 58 50 40 00

 @CaissedesDepots

AMF

Service Communication –01 44 18 13 61 et lors du Congrès du 21 au 23 novembre : 01 57 25 20 66

 @l_amf